



### Communiqué MIRABEL LNE du 01/12/2015

Gaz de couche en Moselle Est,  
LONGEVILLE – Un Avis « très favorable » du commissaire enquêteur !  
Venez tous manifester demain, mercredi 02 décembre 2015, à Metz !

**La COP21, c'est maintenant ! Mais pour la Lorraine, fervente défenderesse de l'énergie carbonée et nucléaire, le changement, c'est pas pour demain....Le projet de développement de l'exploitation des gaz de houille en Moselle Est en est un cuisant exemple.**

#### **Des travaux préparatoires à une exploitation déguisés en travaux de recherche**

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée entre le 21 septembre et le 22 octobre 2015, le rapport du commissaire enquêteur de Longeville conclut à un avis favorable pour l'implantation de 3 paires de forages sur la commune. Dans les réserves un peu vagues qu'il émet, le commissaire enquêteur s'inquiète des « *projets à venir* » qui font partie d'un « *projet industriel global* » et demande de préciser « *les conditions techniques et administratives de l'exploitation éventuelle du gaz* ».

Paradoxalement, le même commissaire enquêteur insiste dans son rapport sur le fait qu'il s'agit « *d'un programme de recherche de gaz opérationnel* ».

On ne va pas se mentir : les prétendues recherches menées par la société australienne EGL/Française de l'Energie en Moselle ne sont que des travaux préparatoires à une mise en exploitation de cette ressource qui, de surcroît, ne pourrait certainement pas être rentable sans recours à la fracturation hydraulique, comme c'est le cas pour 90 % des exploitations de ce type dans le monde.

#### **Une population très majoritairement opposée**

Tous les conseils municipaux concernés par les 3 enquêtes publiques récentes (Longeville, Zimming, Lachambre) ont voté contre le projet. Malgré une intensification de l'intérêt porté par des collectifs locaux, le commissaire enquêteur a refusé notre demande de prolongation de l'enquête publique invoquant une « *mobilisation modérée du public* » et le « *peu d'intérêt pour la lecture du dossier* ». Pourtant, dans son rapport, le même commissaire enquêteur fait état de 73 contributions (dont un seul avis en faveur du projet !), d'une pétition de 1017 signatures et admet que le projet présenté au public « *a suscité une mobilisation limitée dans un premier temps, beaucoup plus importante par la*

*suite* ». A noter également que les membres du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin houiller émettent un avis réservé et s'interrogent sur les « *risques élevés* » pour la nappe.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur nous paraît outrepasser largement ses compétences et se placer en qualité d'expert en considérant « *que le projet global d'EGL constitue un investissement important sur la Moselle Est avec une perspective de rentabilité et de création d'emplois* », que le gaz « *est l'énergie fossile la plus propre dans son usage, la plus à même de permettre une régulation de la puissance en compensation des énergies renouvelables dont la puissance est aléatoire* » que ce projet permettrait de diminuer « *notre dépendance et notre déficit extérieur* », que le gaz produit « *ne générerait pas de CO2 supplémentaire* » et que les impacts sur l'environnement sont « *limités* ».

### **Un projet bien trop opaque pour être acceptable**

Hélas, le débat a été tronqué par le refus de prolongation et de nombreuses **questions** sont restées sans réponse...Quels résultats ont donné les forages effectués depuis 2006 dans le secteur ? Que sait-on réellement, après 10 années de recherche, des possibilités d'exploiter cette ressource sans avoir recours à la fracturation hydraulique ?

Les conclusions des commissaires enquêteurs de Zimming et de Lachambre seront prochainement publiées. Le préfet prendra ensuite ses responsabilités pour autoriser (ou pas?) les forages.

Au vu des trop nombreuses zones d'ombre, la fédération MIRABEL LNE demeure opposée à ce projet et appelle à rejoindre **la manifestation\*** organisée par les collectifs locaux, demain, mercredi 02 décembre 2015 à Metz.

*\* Malgré l'état d'urgence, la préfecture de Moselle a décidé de ne pas interdire la manifestation contre les gaz de couche en Moselle-Est qui aura donc bien lieu (rdv à 14h à Metz - colonne Merten - en Face de la République, à l'entrée Serpenoise)*

Annexe :

[- Télécharger le rapport du commissaire enquêteur du 18 novembre 2015 \(rapport d'enquête n°E15000167/67\)](#)

Contact : <http://mirabel-lne.asso.fr>

Notre dossier complet sur les gaz de houille :

<http://mirabel-lne.asso.fr/dossier/gaz-houille-lorraine>

## Gaz de couche en Lorraine

Ils disent qu'ils n'utiliseront **jamais** la **fracturation hydraulique...**

Et toi, **tu crois au père Noël ?**

